



Consultation publique
Projets de règlement P-04-047-62 et P-08-019
Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Projet de développement d'un centre commercial et d'espaces verts thématiques
sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel

Compte rendu de la rencontre préparatoire

Date : 13 mai 2008

Heure : 14h30

Lieu : OCPM, 1550, rue Metcalfe, 14e étage

Étaient présents :

Représentants du promoteur :

M. John Gardonio, vice-président – développement immobilier, SmartCentres

M. Éric Thomas, directeur – développement immobilier, SmartCentres

M. Stéphane Rivard, directeur-adjoint – développement immobilier, SmartCentres

Représentants de l'Office de consultation publique de Montréal :

Mme Catherine Chauvin, présidente de la commission

Mme Judy Gold, commissaire

M. Arlindo Vieira, commissaire

M. Marc Breton, analyste

1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission, Mme Catherine Chauvin ouvre la réunion en présentant les membres de la commission et en invitant les représentants du promoteur à s'identifier. Elle indique ensuite que la rencontre a pour but d'expliquer le mandat de la commission et le déroulement de la consultation ainsi que de préciser les rôles respectifs.

2. Le déroulement de la consultation

Les séances thématiques d'information

La première partie de la consultation prendra la forme de séances thématiques d'information. La séance du 20 mai sera consacrée au concept d'aménagement et aux impacts économiques du projet et la séance du 21 mai, à ses impacts sur la circulation, l'accessibilité, le stationnement et la sécurité. Suite à leurs présentations respectives, les représentants de la Ville, de l'arrondissement et du promoteur répondront

aux questions que les citoyens et la commission leur adresseront. Les séances thématiques d'information auront lieu au buffet Le Château Saint-Michel et débuteront à 19h00.

Les séances d'audition des opinions et des mémoires

La seconde partie de la consultation est dédiée à l'audition des opinions et des mémoires des citoyens. La séance d'audition des opinions et des mémoires se tiendra le 10 juin, à 19h00, au buffet Le Château Saint-Michel.

Si le nombre d'intervenants le justifie, des séances supplémentaires d'information et d'audition des opinions et des mémoires pourront être tenues.

Les étapes subséquentes

Après les séances de consultation publique, la commission procédera à l'analyse de l'information et des opinions recueillies. Elle rédigera ensuite son rapport qui sera rendu public dans les meilleurs délais.

3. Rôle et responsabilités des porte-parole et des personnes-ressources

La présidente de la commission précise que la commission peut poser des questions additionnelles et doit s'assurer de la clarté des réponses fournies. Elle doit également veiller au respect du temps alloué aux présentations et à l'importance que soit fournie une information compréhensible de tous.

4. La documentation

Les représentants du promoteur indiquent qu'ils doivent encore faire parvenir certains documents à l'Office, en vue de la consultation. De plus, la commission demande qu'une fiche synthèse du projet soit ajoutée à la liste de documentation.

5. Le cheminement du projet

Les représentants du promoteur procèdent à un survol des différentes étapes de planification du projet de développement et des efforts de concertation qui ont été déployés en amont de la consultation publique menée par l'Office. Ils font mention des présentations qui ont été faites devant le comité de concertation sur le projet, les organismes du milieu et lors d'une journée porte ouverte.

6. Les enjeux

La présidente de la commission ouvre une discussion sur une série d'enjeux et de préoccupations qui découlent d'un premier examen de la documentation reçue.

7. Varia

Quelques éléments d'information ont fait l'objet d'échanges et de discussions.